

ASSEMBLEE NATIONALE
REÇU

MAR 23 1993

OFFICE DES PROFESSIONS DU QUÉBEC

DÉFENSE DES CRÉDITS

1993-1994

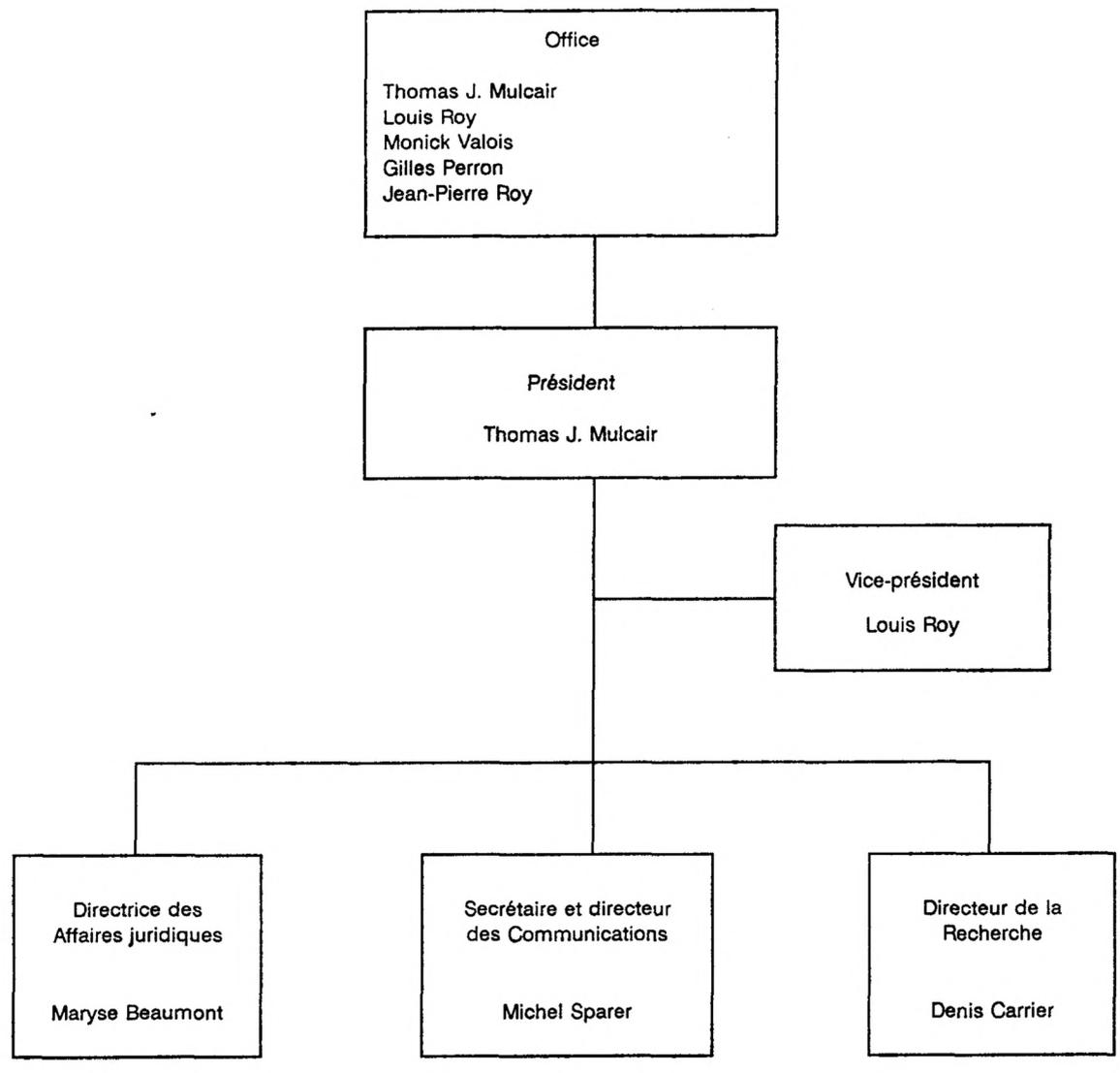
ANNEXES

Le 26 mars 1993

ANNEXE I

RÉPONSES AUX DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS
GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

1. Organigramme



2. Liste des publications régulières

Le Trait d'union

- Tirage: 540 exemplaires/numéro

- Distribution:
 - . Administratrices et administrateurs nommés et candidats
 - . Office des professions
 - . Conseil interprofessionnel du Québec
 - . Corporations professionnelles (président, directeur général, syndic)

- Trois numéros en 1992-1993: juin, octobre, décembre

- Imprimeurs:
 - . Conception: Artis Design, Graphidée (octobre)
 - . Papier et pré-impression: Impression Québecor, Saint-Romuald
 - . Impression: Ministère des Approvisionnements et Services

- Coûts:
 - . Conception et reprographie: 3 641,00 \$
 - . Papier et pré-impression: 1 022,00 \$
 - . Reprographie: 589,76 \$

- Coût total: 5 252,00 \$ ou 1 756,00 \$ par numéro

Copie du dernier numéro est jointe au présent document.

3. Liste des voyages hors-Québec depuis le 1^{er} avril 1992

Détroit, Michigan : 20 au 25 septembre 1992

Participer à titre de vice-président de la Conférence et de conférencier à la conférence du National Council on Licensure, Enforcement and Regulation (CLEAR) qui regroupe les responsables d'organismes de réglementation professionnelle aux U.S.A. Me Mulcair est invité à titre de coordonnateur de quatre tribunes.

Coût: 2 266,91 \$

Participant: Me Thomas J. Mulcair

Tallahassee, Floride: 30 novembre au 3 décembre 1992

Participer à la Board of Chairs Conference (Department of Professional Regulation) - gouvernement de l'État de Floride. Me Mulcair était invité à titre de conférencier.

Coût: Tous les coûts ont été défrayés par l'État de la Floride

Participant: Me Thomas J. Mulcair

Raleigh, Caroline du Nord: 13 au 17 janvier 1993

Participer à la réunion semi-annuelle du CLEAR (Council on Licensure, Enforcement and Regulation) à titre de président du «International Exchange Subcommittee», de membre du Conseil d'administration du CLEAR, et de membre du «Nominating Committee» et du «Strategic Planning Committee».

Coût: 1 323,59 \$

Participant: Me Thomas J. Mulcair

4. Liste des dépenses de publicité

L'Office des professions a dû renoncer à ses projets d'information publicitaire pour 1992-1993 n'ayant pas obtenu les autorisations nécessaires du ministère des Communications et du Conseil du trésor. Il s'est limité à des dépenses en publicité obligatoire soit 9 900 \$ pour la publication des décisions disciplinaires des corporations professionnelles et 1 200 \$ pour les avis de radiation (Gazette officielle).

Pour 1993-1994, les opérations de publicité qui pourraient être nécessaires pour informer le public d'éventuels changements législatifs feront l'objet de demandes ad hoc, le cas échéant.

5. Liste des sondages effectués durant l'exercice financier 1992-1993 à la demande des ministères, organismes, sociétés, régies et commissions qui s'y rattachent.

Aucun

6. Liste des contrats de moins de 25 000 \$ octroyés par le ministère ou l'organisme depuis le 1^{er} avril 1992 au 31 mars 1993

- 1) **NOM** : Suzanne Blanchet, journaliste-pigiste, Longueuil, Québec
- OBJET** : Prendre connaissance de la documentation pertinente, participer à des rencontres avec le Président.
- Préparer les communiqués, résumés et déclarations de l'Office des professions en regard de ses avis sur les médecines douces.
- COÛT** : 6 637 \$
- 2) **NOM** : Alain Villeneuve, médecin-vétérinaire, Saint-Hyacinthe, Québec
- OBJET** : Fournir à l'Office, à titre de consultant, son expertise professionnelle dans le domaine de la pharmacologie et, à cette fin, notamment participer à des rencontres, réunions et autres activités auxquelles l'Office pourra le convier.
- COÛT** : 5 000 \$
- 3) **NOM** : Lyne Raymond, Québec
- OBJET** : Constituer la documentation nécessaire en vue d'assurer la justification d'atteintes possibles de la législation professionnelle à un droit ou à une liberté protégé par les chartes tout en assurant une mise à jour de la banque de jurisprudence de l'Office des professions.
- COÛT** : 4 000 \$
- 4) **NOM** : Gaston Labrecque, pharmacologue, Cap-Rouge, Québec
- OBJET** : Fournir à l'Office, à titre de consultant, son expertise professionnelle dans le domaine de la pharmacologie et, à cette fin, notamment participer à des rencontres, réunions et autres activités auxquelles l'Office pourra le convier.
- COÛT** : 4 736 \$

- 5) **NOM** : Gaston Labrecque, pharmacologue, Cap-Rouge, Québec
- OBJET** : Établir la liste des dénominations commerciales des médicaments d'usage courant inscrits à l'annexe III du projet de règlement sur les conditions et modalités de vente des médicaments.
- Déterminer leurs points de vente actuels et les changements apportés à cet égard par le projet de règlement et les motifs reliés à ces changements.
- COÛT** : 1 250 \$
- 6) **NOM** : André Desrochers, Outremont, Québec
- OBJET** : Assurer un suivi à l'enquête menée en 1991 sur l'administration financière de l'Ordre des architectes du Québec.
- COÛT** : 3 000 \$
- 7) **NOM** : Marie Valiquette, psychologue, Montréal
- OBJET** : Agir à titre de conférencière lors de l'activité organisée dans le cadre de la Journée internationale des femmes.
- COÛT** : 500 \$
- 8) **NOM** : Artis Design, Québec
- OBJET** : Annotation des textes, prémontage, montage et illustrations du bulletin «Le Trait d'Union».
- COÛT** : 1 080 \$
- 9) **NOM** : Artis Design, Québec
- OBJET** : Annotation des textes, prémontage, montage et illustration du bulletin «Le Trait d'Union».
- COÛT** : 1 250 \$

- 10) **NOM** : Tradek, Québec
OBJET : Traduction en anglais du communiqué «Médecines douces: un public mieux protégé».
COÛT : 205 \$
- 11) **NOM** : SOQUIJ
OBJET : Convention de publication 1992. Préparation, édition, fabrication et mise en marché de la publication intitulée «Décisions disciplinaires concernant les corporations professionnelles» et du journal intitulé «Droit disciplinaire Express».
COÛT : 9 900 \$
- 12) **NOM** : Graphikel Inc., Québec
OBJET : Conception graphique et édition électronique de tableaux et de graphiques.
COÛT : 355 \$
- 13) **NOM** : Graphikel Inc., Québec
OBJET : Conception graphique et édition électronique de tableaux et de graphiques.
COÛT : 320 \$
- 14) **NOM** : Graphidée, Québec
OBJET : Consultation et illustration du bulletin «Le Trait d'Union».
COÛT : 1 450 \$
- 15) **NOM** : J. B. Deschamps Inc., Québec
OBJET : Impression de pochettes pour les dépliants «Le système professionnel québécois».
COÛT : 2 800 \$

- 16) **NOM** : Myrella Roy, pharmacienne, Ottawa
- OBJET** : Effectuer les recherches, rédiger et présenter un mémoire fondé sur une revue complète des écrits scientifiques traitant de la toxicité et des risques associés aux effets secondaires, aux contre-indications ou aux mauvais usages des antitussifs, décongestionnants, expectorants et antihistaminiques.
- COÛT** : 4 900 \$

7. Le montant, pour l'année 1992-1993, de chacune des dépenses suivantes:

- La photocopie	15 645 \$
- La télécopie	3 548 \$
- Le remboursement des frais de transport	24 193 \$
- Le remboursement des frais d'hébergement et de repas	29 731 \$
- L'ensemble des dépenses applicables à la participation à des congrès, des colloques et toutes sessions de type perfectionnement ou ressourcement:	
A) Québec	6 750 \$
B) À l'extérieur du Québec	- 0 -

8. En regard des programmes de type Air Miles, Aéroplan, Canadian Plus, etc..., quel est le nombre de points-bonis, et autres ristournes du même type, ainsi que leur valeur monétaire, reliés à l'utilisation de moyens de transport et de services connexes...

Aucun

9. Pour chacun des ministères et des organismes publics et parapublics sous leur autorité, combien de personnes, dont la cotisation fut payée par l'employeur, sont membres de clubs privés (clubs d'affaires, clubs sociaux, clubs de golf ou autres) et à quelle somme s'élève le montant global payé pour ces cotisations?

Aucun

10. Le nombre et la répartition du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées et des communautés culturelles (de chaque ministère et pour chacun des organismes relevant de sa compétence), pour chaque catégorie d'emplois (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc...) pour 1992-1993

Catégories d'emploi	Femmes	Hommes	Communautés culturelles		Personnes handicapées	
			Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Cadres supérieur(e)s	1	2		1		
Professionnel(le)s	6	12				
Fonctionnaires	17	3		1		
Total	24	17		2		

11. Mise à part la SIQ, la liste des firmes en 1992-1993 qui louent des espaces

Martin International Inc.

- Québec: 9.29 mètres carrés x 107,65 \$ = 1 000,00 \$
Salon Carrières et Professions
Centre des Congrès, Québec
21 au 24 janvier 1993
- Montréal: 9.29 mètres carrés x 107,65 \$ = 1 000,00 \$
Salon Carrières et Professions
Place Bonaventure, Montréal
29 janvier au 1^{er} février 1993

12. La liste des contrats, quel que soit le montant, attribués en 1992-1993 à des firmes de communication ou de relations publiques

Cf. question 6 de la présente annexe, points 1, 8, 9, 10, 12, 13, et 14.

13. La liste des tarifs (droits et permis) en vigueur pour l'exercice financier 1992-1993

Aucun

ANNEXE II

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

I Liste des avis demandés à l'Office des professions du Québec par tous les ministères depuis 1986

Les avis demandés à l'Office depuis 1986 sont classés ci-après par ministères ou organismes demandeurs.

1) Le gouvernement

- a) Les avis sur les 537 règlements professionnels.
- Conformément à l'article 95 du Code des professions, l'Office doit examiner chaque règlement adopté par une corporation professionnelle et soumettre ses recommandations au gouvernement.
 - L'Office doit également transmettre son avis au gouvernement, conformément à l'article 65 du Code des professions, avant que celui-ci ne délimite le territoire du Québec en régions et fixe le mode de représentation de chacune de ces régions au sein du Bureau de chacune des corporations professionnelles.
 - Le gouvernement requiert des avis semblables de l'Office avant l'adoption des règlements prévus aux articles 183 et 184 du Code des professions portant notamment sur la confection et le contenu du Tableau des membres, du rapport annuel d'une corporation et sur la détermination des diplômes délivrés par les établissements d'enseignement.
- b) Les autres avis requis par le gouvernement en raison notamment des répercussions importantes que des projets de loi ou politiques gouvernementales pourraient avoir dans le domaine professionnel. Depuis 1986 l'on retrouve les sujets suivants:
- Loi constituant la Commission des relations de travail et modifiant certaines dispositions législatives (L.Q. 1987, c. 85).
 - Loi sur les caisses d'épargne et de crédit (L.Q. 1988, c. 64).
 - Loi électorale (L.Q. 1989, c. 1).
 - Loi sur le curateur public, modifiant le Code civil et d'autres dispositions législatives (L.Q. 1989, c. 54).
 - Loi sur les intermédiaires de marché (L.Q. 1989, c. 48).
 - Loi modifiant la Loi sur la protection sanitaire des animaux (Avant-projet de loi et projet de loi (P.L. 184)).
 - Loi modifiant la Loi sur la recherche des causes et circonstances de décès concernant la communication du dossier de santé du défunt au coroner et le paiement des droits pour le rapport du coroner (L.Q. 1990, c. 48).

- Loi modifiant la Loi sur le conseil consultatif du travail et de la main-d'oeuvre et d'autres dispositions législatives (Avant-projet de loi).
- Loi sur le courtage immobilier (L.Q. 1991, c. 37).
- Loi sur les services de santé et les services sociaux et modifiant diverses dispositions législatives (L.Q. 1991, c. 42).
- Loi concernant l'application de la Loi sur les services de santé et les services sociaux et modifiant diverses dispositions législatives (P.L. 15).
- Loi modifiant la Loi sur le bâtiment et d'autres dispositions législatives (L.Q. 1991, c. 74).
- Projet de loi concernant l'adoption et modifiant le Code civil du Québec, le Code de procédure civile et la Loi sur la protection de la jeunesse (P.L. 70).
- Projet de loi autorisant la pratique des sages-femmes dans le cadre des projets-pilotes (Avant-projet de loi (P.L. 156 et P.L. 4)).

2) Conseil exécutif

- La déréglementation (groupe de travail sur -).
- La révision des fonctions et des organisations gouvernementales (groupe de travail sur -).
- Les mesures d'adaptation au libre-échange (comité interministériel sur -).
- Barrières interprovinciales (Affaires canadiennes -).

3) Ministre responsable de l'application des lois professionnelles

- Le huis clos disciplinaire.
- État de la réglementation de la publicité gouvernementale.
- Tarification des honoraires dans six corporations professionnelles.
- Mécanisme disciplinaire.
- Exercice de la comptabilité publique.
- Droit d'exercer au Québec des comptables américains.
- Demandes de constitution en corporation professionnelle depuis 1986 (14). Voir la présente annexe, question 4.

- Réforme du Code des professions.

4) Le Procureur général

De façon générale, le Procureur général du Québec requiert l'avis de l'Office lorsque des poursuites impliquent le Procureur général et touchent directement soit une loi professionnelle soit un règlement s'appliquant à une corporation professionnelle. L'Office examine ces dossiers, fait connaître sa position et transmet les résultats des analyses effectuées et ses commentaires.

5) Conseil du trésor

- Désignation des emplois dans les secteurs public et para-public.
- Titre de chimiste.
- Titre de spécialiste en évaluation foncière.
- Titre de travailleur social.
- L'accès à la Fonction Publique des membres des communautés culturelles (comité interministériel sur -).
- Titre de spécialiste dans la désignation des emplois des secteurs public et parapublic.

6) Ministère des Affaires culturelles

- Analyse d'un document de travail sur les normes d'acquisition, d'utilisation et de gestion en matière de droit d'auteur.

7) Ministère des Affaires internationales

- La libéralisation des échanges entre les États-Unis et le Canada en matière de services professionnels (groupe de travail interministériel sur -).
- Modifications à l'annexe de l'Accord de libre-échange avec les États-Unis sur le séjour temporaire.
- Accord de libre-échange nord-américain.
- Accord général sur le commerce des services GATT.
- Le commerce des services - GATT (groupe de travail interministériel sur -).
- Le Marché unique d'Europe 1992 (groupe de travail interministériel sur -).

- Participation canadienne aux négociations États-Unis-Mexique.
- Projet d'intervention au Maroc en matière de formation professionnelle.
- Projet de loi fédéral sur le blanchissage des produits d'activités criminelles.
- Subvention à la traduction des examens américains en architecture.

8) Ministère des Approvisionnements et Services

- Directive sur le fichier des fournisseurs.

9) Ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration

- Information aux immigrants sur l'accès aux professions.
- Plan d'action gouvernemental en matière d'immigration et d'intégration.
- Équivalence de diplômes et de formation - Accès en médecine.

10) Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science

- Le programme d'enseignement collégial en diététique.
- Activités scientifiques de l'Office.
- Convention de l'UNESCO sur la reconnaissance des diplômes.
- Diplôme collégial en techniques de rééducation du langage.
- Examen des comptables agréés et taux de réussite.
- Groupe de recherche en enseignement supérieur.
- Conditions d'intégration à l'Ordre des ingénieurs des diplômés de l'École de technologie supérieure.
- Programme de techniques de radiologie.
- Programme de doctorat en chiropraxie.
- La formation en inhalothérapie (comité sur -).
- Révision des structures d'accueil collégiales - universitaires (comité permanent de).
- Programme d'enseignement des techniques d'acupuncture.
- Réforme de l'enseignement collégial.

- Besoins de mise à jour des compétences des sages-femmes.
- Révision du programme de techniques de réadaptation physique.
- Supervision de l'implantation du programme de technologie de laboratoire médical.

11) Ministère des Finances

- Impact fiscal de l'exercice d'une profession sous forme de société par actions.
- Projet fédéral de normes en matière d'évaluation d'immeubles.
- Traitement fiscal des praticiens de médecines douces.
- Formule de financement de l'Office des professions.

12) Ministère de la Justice

- Conformité des lois professionnelles à certaines dispositions des chartes fédérale et québécoise.
- Conformité de la réglementation professionnelle en regard des chartes fédérale et québécoise.
- Projet de loi modifiant diverses dispositions législatives eu égard à la Charte des droits et libertés de la personne (L.Q. 1986, chapitre 95).
- Éléments de désuétude dans la réglementation professionnelle.
- Impact de l'Accord de libre-échange Canada/États-Unis sur la législation et la réglementation professionnelle au Québec et examen de la conformité des dispositions législatives et réglementaires qui peuvent être touchées par l'application de l'Accord.
- Impact de l'Accord de libre-échange nord américain (ALENA) sur la législation et la réglementation professionnelle.
- Sommet sur la Justice; commentaires sur les états de situation et formulation de propositions.
- Les tribunaux administratifs: état de la situation en droit professionnel; les activités du Tribunal des professions.
- Loi portant réforme au Code civil du Québec du droit de la preuve et de la prescription et du droit international privé (Avant-projet de loi).
- Loi portant réforme au Code civil du Québec du droit des obligations (Avant-projet de loi).

- Réglementation des huissiers.
- Loi sur l'application de la réforme du Code civil (L.Q. 1992, c. 57).
- Code de procédure pénale (L.Q. 1987, c. 96).
- Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant l'application du Code de procédure pénale (L.Q. 1990, c. 4).
- Loi modifiant le Code de procédure civile concernant la médiation familiale (P.L. 14) et sur un projet de règlement.
- Le tarif judiciaire des avocats (Groupe de travail mixte Justice - Barreau sur -).
- Réglementation des sténographes judiciaires et enregistrement des débats.
- Impact juridique de l'Accord de libre-échange nord-américain.

13) Ministère du Revenu

- Analyse des répercussions de la T.P.S. sur les corporations professionnelles.
- Imposition à la source des honoraires professionnels.

14) Ministère de la Santé et des Services sociaux

- Document d'orientation.
- Médecines douces.
- Projet de loi sur les sages-femmes.
- Sages-femmes; comité d'admission.
- Projet de loi sur la réforme des systèmes de santé et des services sociaux.
- Commission des affaires sociales sur les thérapies alternatives.

15) Ministère de la Sécurité publique

- Stages d'études en milieu carcéral.

16) Ministère des Transports

- Classification des évaluateurs agréés.

17) Centre d'information canadien sur les diplômes internationaux

- Équivalence et reconnaissance de diplômes.

18) Conférence des recteurs et principaux d'universités

- Projet d'avis sur les programmes d'enseignement en comptabilité.
- Programme de formation en psychologie.

19) Commission d'accès à l'information

- Accès de l'employé au rapport médical préparé pour l'employeur.

20) Commission des droits de la personne

- Répartition selon le sexe des membres des corporations professionnelles.

21) Commission royale d'enquête sur les services de santé et les services sociaux

- Le système professionnel et ses mécanismes.

22) Conseil des collèges

- Rapport sur l'évaluation des apprentissages.
- État et besoins de l'enseignement collégial.
- Formation professionnelle.
- Programmes en sciences humaines et sociales.
- Projet de création d'un collège.
- Reconnaissance des acquis.
- Orientation de l'enseignement collégial.

23) Conseil de la science et de la technologie

- Nouvelles technologies et professions.

24) Conseil de recherche en sciences humaines

- Évaluation d'une demande de subvention en déontologie.

25) Conseil des universités

- Projet de réforme de la maîtrise universitaire.
- Diplômes de l'Université d'Ottawa.
- Étude sectorielle de la formation en génie.

26) Fonds FCAR pour la recherche

- Évaluation d'une demande de subvention sur le droit et l'informatique.

27) Inspecteur général des institutions financières

- Projet de loi sur le courtage immobilier.

28) Office des ressources humaines

- Plan d'action gouvernemental en matière d'immigration et d'intégration.
- Projet de trousse d'auto-évaluation.
- Pratiques à l'égard de la consultation.
- Le développement des cadres supérieurs (Groupe conseil sur -).
- Monographie des emplois de niveau professionnel.

29) Office des personnes handicapées

- Programme gouvernemental d'accès.

30) Protecteur du citoyen

- Demande relative aux diplômés de l'École de technologie supérieure.
- Élargissement du mandat du Protecteur du citoyen.
- Projet de rapport sur le mécanisme disciplinaire des professions.

31) Société de l'assurance-automobile du Québec

- Les entorses cervicales (groupe de travail sur -).

II Tableau des plaintes reçues par l'Office pour 1992-1993 (au 25 mars 1993)

PLAINTES REÇUES À L'OFFICE CONTRE LES CORPORATIONS PROFESSIONNELLES

DU 1ER AVRIL 1992 AU 25 MARS 1993

CORPORATIONS PROFESSIONNELLES	DÉCISION DU SYNDIC	DÉLAI DE RÉPONSE DU SYNDIC	DÉLAI DE RÉPONSE DU COMITÉ DE DISCIPLINE	DÉCISION D'ARBITRAGE	RECONNAISSANCE DES DIPLÔMES
AGRONOMES	1				
ARPENTEURS-GÉOMÈTRES	2	2		2	1
AVOCATS	12	9		5	
CHIROPRACTIENS		1			
DENTISTES	4				
MÉDECINS	6	3			
MÉDECINS VÉTÉRINAIRES	1				
NOTAIRES	8	4	1		1
PHARMACIENS	1				
PSYCHOLOGUES	3	2		1	
TECHNICIENS EN RADIOLOGIE	1				
TRADUCTEURS-INTERPRÈTES					2
TOTAL	39	21	1	8	4

DÉTAILS DES PLAINTES
73 plaintes reçues à l'Office des professions du 1 ^{er} avril 1992 au 25 mars 1993
45 d'entre elles étaient dues à un manque d'information du plaignant ou révélaient que les recours ordinaires n'avaient pas été exercés
24 ont donné lieu à une démarche de l'Office.
4 provenaient de personnes voulant devenir membre d'une corporation professionnelle mais contestant la décision du comité de discipline ou contestant une décision de la corporation professionnelle quant à la reconnaissance des diplômes

III La liste et la nature de tous les règlements en attente à l'Office des professions. Pour chacun de ces règlements, les motifs pour lesquels leur traitement est retardé. Également, pour chacun de ces règlements, la date à laquelle ils ont été transmis à l'Office.

Également, la liste de tous les règlements en attente d'adoption. Pour chacun de ces règlements, la date à laquelle ils ont été transmis à l'Office et les motifs pour lesquels ils n'ont pas encore été adoptés.

La réponse à cette question fait l'objet d'un document distinct.

IV Liste des groupes ou associations qui ont fait une demande de constitution en corporation professionnelle, date, résultat et motif

Depuis 1973, l'Office des professions a reçu 72 demandes de constitution en corporation professionnelle. Certains groupes ont représenté leur demande, après un premier avis défavorable de l'Office.

Pour 36 groupes, l'Office a recommandé de ne pas créer de corporation professionnelle.

Pour 14 groupes, l'Office a recommandé la fusion avec une corporation professionnelle déjà existante car les actes accomplis par les membres du groupe ou de l'association correspondaient à ceux de la corporation en question.

8 requérants ont retiré leur demande.

Actuellement, on compte 5 demandes à l'étude.

Finalement, 9 demandes ont fait l'objet de recommandations favorables. Il s'agit des professions ou des titres suivants:

- Technologue professionnel (technologue des sciences appliquées); une corporation professionnelle à titre réservé a été créée, en 1980.
- Inhalothérapeute; une corporation professionnelle à titre réservé a été créée, en 1984.
- Sage-femme; une loi créant des projets pilotes (L.R.Q., c. P-16.1) permettant l'expérimentation de cette pratique a été adoptée, en 1990.
- Géologue agréé (géophysicien agréé); l'Office a recommandé, en 1990, la création d'une corporation professionnelle à titre réservé.
- Biologiste agréé (et microbiologiste agréé); l'Office a recommandé, en 1990, la création d'une corporation professionnelle à titre réservé.

- Architecte-paysagiste; l'Office a recommandé, en 1991, que la Loi sur les architectes soit modifiée afin de permettre l'usage de ce titre réservé aux membres de l'Association des architectes-paysagistes du Québec.
- Traducteur agréé (terminologue agréé et interprète agréé); une corporation professionnelle à titre réservé a été créée, en 1992.
- Acupuncteur (2 demandes); l'Office a recommandé, en 1992, la création d'une corporation professionnelle d'exercice exclusif.

Pour ce qui est des avis défavorables, le motif de refus est que ne s'appliquent pas de façon satisfaisante les facteurs énoncés aux articles 25 et 26 du Code des professions: les connaissances spécifiques, l'autonomie, les rapports personnels, les risques de préjudices et la confidentialité.

Année de la demande	Groupe ou association	Résultat de la demande
74-75	Approvisionnementneurs (Ass. des)	Refus
74-75	Architectes-paysagistes (Ass. des)	Recommandation de modifier la Loi sur les architectes
74-75	Archivistes médicales (Ass. des)	Refus
74-75	Auditeurs publics accrédités (Institut des)	Recommandation de fusion
74-75	Chartered Secretaries and Administrators (Institute of)	Demande retirée
74-75	Comptables commerciaux (Guilde des)	Recommandation de fusion
74-75	Conseillers en administration (Institut des)	Recommandation de fusion
74-75	Conseillers sociaux (Corp. des)	Refus
74-75	Courtiers d'assurances (Fédération des)	Contrôle sous une autre loi
74-75	Décorateurs ensembliers (Société des)	Refus
74-75	Naturothérapeutes (Ordre des)	Refus
74-75	Orthoptistes (Ass. des)	Refus
74-75	Prothésistes et orthésistes du Québec (Ass. des)	Refus

Année de la demande	Groupe ou association	Résultat de la demande
74-75	Psycho-éducateurs (Ass. des)	Refus
74-75	Puéricultrices (Ass. des)	Recommandation de fusion
74-75	Techniciens en électro-encéphalographie (Ass. des)	Refus
74-75	Techniciens inhalothérapeutes (Corp. des)	Création d'une corp. à titre réservé
74-75	Techniciens professionnels de la prov. (Corp. des)	Création d'une corp. à titre réservé
74-75	Technologistes agricoles (Ass. des)	Refus
74-75	Traducteurs (Société des)	Refus
75-76	Acupuncteurs (Ass. des)	Refus
75-76	Biologistes (Ass. des)	Refus
75-76	Estimateurs en construction (Ass. des)	Recommandation de fusion
75-76	Immeuble (Ass. de l')	Refus
75-76	Mesureurs de bois (Ass. des)	Refus
75-76	Sténographes judiciaires et officiels (Ass. des)	Refus
77-78	Administrateurs immobiliers (Ass. des)	Recommandation de fusion
77-78	Bibliothécaires pr. (Corp. des)	Refus
77-78	Éducation en vie familiale (Ass. de l')	Demande retirée
77-78	Esthétique (Comité canadien)	Demande retirée
77-78	Inspecteurs en hygiène publique (Ass. des)	Refus
77-78	Musiciens éducateurs (Féd. des associations de)	Refus
77-78	Orthothérapeutes (Ass. des)	Refus
77-78	Surintendants de la construction (Ass. des)	Refus
78-79	Bijoutiers (Corp. des)	Demande retirée
78-79	Géologues du Québec (Ass. des)	Refus
78-79	Informaticiens licenciés du Québec	Refus

Année de la demande	Groupe ou association	Résultat de la demande
78-79	Perfusionnistes du Québec (Ass. des)	Refus
79-80	Techniciens forestiers (Ass. des)	Intégration à la corp. des technologues
80-81	Administrateurs corporatifs (Ass. des)	Recommandation de fusion
80-81	Inséminateurs artificiels (Ass. des)	Refus
81-82	Assistants-dentaires (Ass. des)	Recommandation de fusion
81-82	Chefs de cuisine et pâtisseries de la province (Société des)	Demande retirée
81-82	Designers industriels (Ass. des)	Refus
81-82	Économistes en construction (Ass. des)	Refus
81-82	Électroniciens (Ass. des)	Refus
81-82	Informatique (Fédération de l')	Demande retirée
81-82	Techniciens en prévention-incendie (Ass. des)	Demande retirée
81-82	Technologistes en orthopédie (Société canadienne des)	Demande retirée
81-82	Traducteurs (Société des)	Création d'une Corp. à titre réservé
83-84	Sages-femmes (Ass. des)	Loi sur les projets-pilotes
84-85	Biologistes (Ass. des)	Recommandation de la création d'une corp. à titre réservé
85-86	Diplômés de l'École de technologie supérieure (Ass. des)	Intégration à l'Ordre des ingénieurs effective
85-86	Diplômés en sciences et technologie des aliments de l'Université Laval (Ass. des)	Recommandation de fusion
86-87	Thérapeutes en réadaptation physique (Société des)	À l'étude, groupe de travail interministériel
87-88	Masseurs et massothérapeutes (Fédération québécoise des)	Refus
87-88	Thanatologues (Corporation des)	Refus

Année de la demande	Groupe ou association	Résultat de la demande
89-90	Acupuncteurs (Syndicat prof. des et Ass. des)	Recommandation de la création d'une corp. d'exercice exclusif
89-90	Acupuncteurs inscrits (Ass. des)	Recommandation de la création d'une corp. d'exercice exclusif
89-90	Orthothérapeutes (Ass. des)	Refus
89-90	Orthothérapeutes (Groupem. des)	Refus
89-90	Professionnels en pratiques alternatives de santé (Alliance des)	Refus
90-91	Conseillers en management (Institut des)	Intégration à la corp. des admin. agréés
90-91	Courtier en immeuble (Un individu)	Étude suspendue, attente de documents
90-91	Électrolystes (Ass. des)	À l'étude, projet d'avis en préparation
90-91	Médecines douces (Conseil prof. des)	Refus
90-91	Registre ostéopathique du Québec/ Canada	Refus
90-91	Thérapeutes conjugaux et familiaux (Association des)	Recommandation d'intégration à une corp.
91-92	Informaticiens (Ass. des)	À l'étude
91-92	Sexologues (Ass. des)	Recommandation d'intégration à une corp.
92-93	Orthésistes-prothésistes (Regroup. des)	À l'étude